

# GENOLIER

# ier info

www.genolier.ch



Informations annuelles 2017  
de la commune de Genolier

Janvier/Février 2017

## La nouvelle caserne



Photo: Ch. Darricau

## Billet de la Syndique

### Une fin, un début

2016 a vu l'élection des nouvelles Autorités communales, avec un début de législature au 1<sup>er</sup> juillet, nous avons vécu deux semestres bien distincts.

Le premier, avec Claude Bürki, ancien municipal, que je profite de remercier ici pour son engagement total durant 18 ans, et avec les anciens Conseillers communaux avec lesquels nous avons collaboré de nombreuses années. Le second, avec un nouveau collègue, une réorganisation des dicastères et un Conseil communal renouvelé pour un tiers.

Le lien entre ces deux semestres est l'enthousiasme et la volonté pour l'exécutif, comme pour le législatif d'œuvrer pour notre commune de Genolier dans un esprit d'ouverture et d'étroite collaboration.

La Municipalité poursuit des projets commencés il y a longtemps déjà, Le Bois de Chênes, le Plan Général d'Affectation en relation avec

la nouvelle LATC, le Plan Partiel d'Affectation de la Clinique, La Chèvrerie font partie de ceux-là. Nous avons informé à plusieurs reprises le Conseil Communal de l'avancée du dossier Chèvrerie, dont la presse s'est parfois fait écho. En effet, en 2009 déjà, nous avons manifesté l'intention de ne pas renouveler les droits de superficie sur cette grande parcelle sise sur le territoire de la Commune d'Arzier-Le Muids, soutenus en cela par une décision du Conseil communal de l'époque qui nous donnait l'autorisation de vendre ces terrains. Les baux ont donc été dénoncés et les superficiaires contactés pour l'achat des parcelles. Sur les onze propriétaires des bâtiments, deux d'entre eux ont acheté leur parcelle respective, l'un en 2010 et l'autre en 2014. Aucun accord n'ayant pu être trouvé avec les autres, la décision du Tribunal est entrée en force et nous avons dû acheter le bâti à une partie des propriétaires qui ont décidé de quitter les lieux. Actuellement, nous sommes en tractation avec trois familles qui souhaitent rester en proposant, soit un droit d'habiter pour un

couple âgé, soit des ventes. Ces négociations nécessitent l'intervention de personnes qualifiées, avocats, notaires, géomètres et sont menées afin de préserver les personnes concernées et les intérêts de la commune.

De nouveaux défis nous attendent avec l'étude du quartier de la Brégentenaz et un éventuel déménagement de l'administration communale dans le collège 1912, appelé Le Montant, la réfection des routes du village avec un revêtement phono-absorbant afin de répondre aux nouvelles normes anti-bruit en vigueur, l'application du concept énergétique... et ce ne sont là qu'une partie des dossiers!

Pour pouvoir les mener à bien, nous comptons sur des employés dévoués, une participation active du Conseil communal et le soutien de notre population.

Florence Rattaz  
Syndique

## Les Finances ...

D'importants investissements ont été réalisés en 2016 (casernes pompiers, déchèterie, Chèvrerie, etc.) et nous avons pu y faire face avec la trésorerie communale sans contracter de nouveaux emprunts! Les comptes prévisionnels 2017 demandés par l'Etat pour la Péréquation intercommunale / Facture sociale / Réforme policière se sont heureusement stabilisés!

Décision a été prise par la Municipalité de répartir en trois volets les comptes «Déchets et Ordures» dans le budget 2017:

450 Déchèterie et Eco-points / 451 Ordures ménagères / 452 Déchets routiers et spéciaux. Le but visé étant de mieux maîtriser la couverture financière de ces comptes de charges, qui sont soit financés par la taxe EM (Equivalent-Ménage), soit par la taxe au sac, en diminuant tant que faire se peut la part financée par l'impôt du contribuable, et ainsi de répondre le mieux possible à la loi fédérale du «Pollueur-Payeur». Pour rappel, les comptes de charges pour l'évacuation et le traitement des eaux usées (EU) sont auto-financés par la taxe d'épuration sur les eaux usées évacuées (Fr. 1.50/m<sup>3</sup> en 2016 et Fr. 1.70/m<sup>3</sup> en 2017).

Il en est de même pour les comptes de charges de l'eau potable sous pression (ESP), qui sont financés par le prix du m<sup>3</sup> consommé (Fr. 0.85/m<sup>3</sup> inchangé depuis plusieurs années).

Ce dernier est particulièrement bas en comparaison avec d'autres communes: soyons reconnais-

sants à notre situation géographique très favorable!

Nous sommes sur le point de boucler de belle manière cette fin d'année 2016, après l'année relativement morose que fut 2013 et les années assez favorables que furent 2014 et 2015. Néanmoins,

sans la confirmation sur plusieurs années consécutives d'une tendance marquée soit positive soit négative, la Municipalité a décidé fin septembre 2016 pour 2017 de maintenir la pression fiscale au même niveau depuis 2013, soit un taux d'imposition à 55cts (parmi les plus bas du canton)!

## ... et les Eaux

Une grande campagne sur trois ans de remplacement des compteurs d'eau a été mise en place depuis 2013 (préavis voté fin 2012 par le Conseil communal). Cette campagne s'est vue doublement justifiée par le fait de profiter des nouvelles technologies quant aux possibilités de lecture à distance. Le premier relevé par radio a été effectué en 2016 à satisfaction.

De nouveau exceptionnel, le manque de précipitations cette année: contrairement à 2013 et 2014, l'alimentation en eau potable, par les sources du Bas des Côtes de notre réservoir communal du même nom, a dû être interrompue comme en 2015 plus de trois mois, et la situation ne s'est pas améliorée cet automne! Heu-

reusement que la source du Montant a pu satisfaire nos besoins, excepté les derniers jours de l'année et le début 2017, où nous avons dû recourir à un complément d'eau du lac via la SAPAN, comme ce fut le cas en 2011! Sur le plan statistique, en 2016, le puits du Montant a traité pour les trois communes partenaires (Arzier-Le Muids, Gland et Genolier) le total de 1'063'594 m<sup>3</sup>, dont 182'733 m<sup>3</sup> pour Genolier (fontaines et arrosages inclus). Nos captages de sources du Bas des Côtes ont permis de fournir 44'421 m<sup>3</sup> d'eau effectivement consommée par le réseau communal.

Quelques interventions sont à déplorer sur notre réseau ESP vieillissant dans le quartier «Sous-la-Ville». Il s'agit dans tous les cas

de vannes de concession de plus de quarante ans devenues inopérantes. De plus, une fuite et un segment problématique furent à remplacer en 2016.

Dans le but de supprimer les eaux parasites (eaux claires (EC) qui continuent à se déverser dans les eaux usées (EU) ou vice-versa), nous avons poursuivi et terminé les investigations et, en même temps les relevés topographiques pour la mise à jour de la cartographie informatique du réseau. Ce travail s'est déroulé par quartier depuis plusieurs années déjà et s'est poursuivi également en 2016 pour quelques segments restants et difficilement accessibles, ceci avec l'aide de nos employés communaux.

*Jean Zucchello, Municipal*

## Routes, Alpages et Forêts

### Routes

Quelques travaux d'entretien cet automne, notamment sur le chemin de la Source ont évité le ravinement du bord du chemin lors de fortes pluies. Ces travaux ont été effectués par nos employés communaux. Pour 2017 et 2018 nous travaillons sur l'étude de la réfection de nos cinq axes routiers afin de diminuer les bruits routiers comme prescrit par la loi.

### Alpages

Renouvellement des baux d'alpages cette année pour les prochains six ans avec une nouvelle répartition des surfaces par amodiatrice. Travaux sur l'alpage du Haut-Mont pour la réfection de

la citerne à eau. Etude d'éventuelles améliorations foncières pour l'alpage de la Genollière.

Les coupes d'entretiens se sont poursuivies sur nos pâturages boisés de la Genollière afin de contenir la progression de la forêt. Trente cinq mètres de mur en pierres sèches délimitant le pâturage de l'Haut-Mont et de la Genollière ont été restaurés avec le soutien du Parc. Pour 2017 ce sera trente mètres de plus.

### Forêts

Malgré la hausse de la demande pour le bois de construction et pour le bois énergie, le prix du bois reste déprimé et ne couvre



Centre forestier de La Coline

pas les frais d'exploitation. Les scieries ont de la peine à survivre face à la concurrence du bois étranger.

Les forêts de Genolier produisent environ 6000 m<sup>3</sup> de bois par année. Les forêts remplissent un rôle multifacettes en plus de leur

apport économique: consommation de CO<sub>2</sub>, production d'oxygène, filtration de l'eau, protection contre les éboulements, habitat pour la faune, zone pour la chasse et parcours de détente pour nos concitoyens.

*André Darmon, Municipal*

# Domaines – Bois de Chênes – Déchets

## Urbanisme et Domaines communaux

**LAT** (Loi sur l'Aménagement du Territoire)

Encore autant de questions qu'il y a une année pour la mise en route de la LAT et ses règlements d'application. A fin 2016, le Grand Conseil n'avait pas encore traité le dossier. Une seule certitude, après concertation entre le Conseil d'Etat et les associations de communes, la date de référence pour le calcul de l'augmentation de la population sera 2014 et non 2008 comme prévu initialement.

A Genolier, selon les premières estimations, non vérifiées, il semble qu'il sera difficile de poursuivre le développement de la commune, surtout en dehors du cœur de localité. Qu'en sera-t-il du projet Morant-Lorraine (derrière la gare) et du PPA Sous-la-Ville accepté par le Conseil communal en juin 2014? Comme dans beaucoup de communes du canton, la Municipalité est dans l'attente de décisions et de plus d'informations avant de réactiver certains dossiers.

**PGA** (Plan Général d'Affectation)

La poursuite de ce dossier initié en 2006 est liée à la LAT. Donc, en attente. Par contre, le Schéma directeur du Nyon St-Cergue a pu être signé avant la fin de la législature. Une étude concertée pour le développement de notre région est non seulement nécessaire, mais exigée par les instances cantonales et régionales. Elle permet ensuite à chaque commune de Nyon à St-Cergue d'entreprendre ou de finaliser son PGA.

La déchèterie de Barin (illégal) remplacée par celle de La Caisserie, et le Bois de Chênes qui étaient des éléments bloquants, ne le sont plus aujourd'hui. En relation avec la LAT, la Municipalité espère finaliser le PGA et le règlement des constructions jusqu'au printemps 2018, puis les présenter au Conseil communal.



*Bois de Chênes, une ferme-château du XVIII<sup>e</sup> siècle à restaurer*

## Bois de Chênes

Permis accordé! Une année après l'enquête publique, la fondation a reçu au mois d'août le permis de restaurer la ferme-château classée du 17<sup>e</sup> siècle. Après les nombreuses études obligatoires, différents travaux préparatoires ont été entrepris à l'automne. Au printemps débiteront ceux liés à la restauration des 7000 m<sup>3</sup> comprenant la ferme, son annexe, le fournil et le jardin potager.

En parallèle, une commission travaille depuis plusieurs mois sur le futur concept du plan de gestion du volet nature, en tenant compte des intérêts de chacun et en particulier de la convention de la réserve forestière signée entre la commune de Genolier et l'Etat de Vaud. Tout un programme pour coordonner les différentes activités dans le respect des lois et de la nature.

Pour celles et ceux qui pourraient avoir des doutes, soyez rassurés, le Bois de Chênes restera un magnifique écrin de verdure sans voiture (parkings à l'extérieur comme aujourd'hui). Seul le bâti

sera restauré en douceur dans le but d'accueillir les élèves, les chercheurs et autres promeneurs ainsi que deux intendants à temps partiel qui se verront confier des tâches encore à finaliser. Une présence indispensable pour continuer dans une certaine mesure les activités exercées par M. Meier pendant de nombreuses années.

A fin 2016, le budget d'investissement était couvert à plus de 75%. L'objectif reste de trouver l'entier du financement afin de ne pas pénaliser le futur budget d'exploitation. Des tractations sont toujours en cours avec plusieurs bailleurs de fonds potentiels, et nous comptons aussi sur l'apport de participations de privés via de petits ou plus grands montants.

La Fondation du Bois de Chênes, qui est aujourd'hui au bénéfice d'un droit de superficie signé en novembre 2016, a besoin d'un large soutien de la population. Rappelons que Genolier est propriétaire de 85% de la réserve de plus de 100 ha. Les personnes qui le souhaitent peuvent effec-

tuer leur versement sur le CCP de la Fondation du Bois de Chênes 14-513670-5 IBAN: CH960900 0000 1451 3670 5. La fondation remercie celles et ceux qui ont déjà apporté un soutien financier.

## Nouvelle déchèterie

La saga de la déchèterie est enfin terminée! Comme cela a été dit lors de l'inauguration du 26 novembre, nous ne l'avons pas appelée Désirée, même si! La Municipalité a préféré lui donner le nom de La Caisserie en souvenir de l'usine qui était sur le site, et qui comptait une trentaine d'ouvriers occupés à fabriquer des caisses pour Sangal, Castolin, la Fabrique d'alumettes ou l'armée, etc.

Sans refaire à nouveau toute l'histoire des tentatives effectuées par la Municipalité pendant plus de dix ans, aujourd'hui, nous avons un espace fonctionnel, avec les pieds au sec! Cela doit permettre à chacune et chacun d'effectuer un tri encore plus efficace, donc plus économique pour la bourse des citoyens!

*Georges Richard, Municipal*

# Bâtiments communaux et constructions

## Caserne pompiers

La construction de ce bâtiment, dont le projet avait débuté en 2014 par l'octroi du crédit d'étude puis en 2015 du crédit de construction voté à l'unanimité par le Conseil communal, a été menée à bien. Les appartements (3x2,5 pièces et 1x4 pièces) ont été loués et occupés dès le mois d'octobre 2016 alors que la caserne proprement dite a été remise officiellement à l'état-major du SDIS Nyon-Dôle le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Avec cette construction, les locaux précédemment utilisés par les pompiers sont maintenant affectés à notre Service Voirie qui les a aménagés selon ses besoins.

## Travaux prévus pour 2017...

Comme chaque année, le budget communal 2017 prévoit divers aménagements, entretiens, rénovations ou remises à niveau de nos bâtiments communaux.

La rénovation de la toiture de la salle communale, initialement prévue en 2016 a été reportée et l'étude de la possibilité d'y intégrer une production solaire photovoltaïque est pratiquement bouclée. Un préavis de demande de crédit devrait être déposé cette année auprès du Conseil communal.

L'épicerie fera l'objet de travaux concernant l'évacuation, particulièrement en été, de l'air chaud généré par les augmentations des apports thermiques provoqués par l'accroissement de la fréquentation et par le rejet dans le local de la chaleur des condenseurs des nombreuses armoires frigorifiques.



Tyll Brunner dans sa nouvelle déchèterie de La Caisserie

## ...et à plus long terme

Une étude est en cours pour le réaménagement de tout le périmètre autour du parking de la Brégentenaz, comprenant la prairie du 1<sup>er</sup> août, la place des fêtes (tente communale), la maison Seemann, la caserne et tout les complexes scolaires et sportifs.

## Constructions privées

Dans le cadre de notre mandat, nous étudions toutes les demandes de permis de construire en collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) et si nécessaire avec les Services cantonaux. Nous rencontrons les propriétaires et architectes afin de répondre à leurs questions ou remarques liées au respect de notre règlement communal des constructions. Nous nous déplaçons régulièrement avec le STI sur le terrain pour vérifier la conformité des constructions afin de délivrer les permis d'habiter. Nous constatons un nombre croissant de litiges subordonnés à l'interprétation parfois fantasque des règlements. Le permis d'habiter

peut ainsi être refusé et n'être délivré qu'après mise en conformité des parties concernées.

## Rappel: Permis... pas permis?

Comme chaque année, nous rappelons que l'article 103 de la Loi vaudoise sur l'Aménagement du territoire et des constructions (LATC) stipule que toute nouvelle construction ou toute modifica-

tion ou transformation apportée à un bâtiment existant doit être annoncée à la Municipalité qui statuera sur le type de procédure à appliquer. Le règlement des constructions disponible sur le site de la commune (www.genolier.ch) ou le Greffe communal peuvent vous guider dans les démarches à entreprendre.

Gérald Girardet, Municipal

## Société de Tir

Fondée en 1896, la Société de tir de Genolier est forte d'une quarantaine de membres dont une vingtaine de licenciés. Les entraînements au stand de tir se déroulent de mars à octobre, en principe à quinzaine les mercredis entre 17h30 et 19h30 ou les samedis entre 9h30 et 11h30.

Chaque année, la société participe à plusieurs concours régionaux ou cantonaux. Déplacements qui sont toujours des moments de convivialité et d'amitié.

La société organise un cours *Jeunes Tireurs* qui s'adresse aux jeunes de Genolier et environs âgés entre 15 et 20 ans. Une séance d'informations et d'inscriptions est prévue courant février. Ces cours sont encadrés par des moniteurs compétents et dans des conditions de sécurité rigoureuses.

La société de tir de Genolier a clôturé sa saison de tir avec son traditionnel souper au Pavillon à fin novembre 2016. A cette occasion, le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé. Soirée chaleureuse et conviviale. Termine roi du tir 2016: John Lewis.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société pour vous renseigner sur nos activités. Site mis régulièrement à jour: www.tir-genolier.ch

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir.

## Pour plus de renseignements:

Fabienne Gigandet  
079 479 70 61

## Genolier CàD SA

ou Société Anonyme de chauffage à distance de Genolier

| Quelques chiffres: | 2014/2015     | 2015/2016     |
|--------------------|---------------|---------------|
| Energie «bois»     | 2'210'320 kWh | 2'403'720 kWh |
| Plaquettes         | 770'640 kg    | 825'170 kg    |
| Energie «mazout»   | 241'340 kWh   | 172'350 kWh   |
| Mazout             | 24'134 kg     | 16'412 kg     |
| Total              | 2'451'660 kWh | 2'576'070 kWh |

Bâtiments raccordés: 36

## Billet du Président du Conseil communal

Les dernières élections communales ont permis de renouveler les membres du législatif pour la législature couvrant la période 2016-2021.

Avec ravissement cette élection au Conseil communal a suscité beaucoup d'intérêt puisque 68 candidats figuraient sur la liste d'entente communale pour 45 sièges, notamment avec la présence de nombreux jeunes. Nous n'avions pas vécu un tel engouement depuis plusieurs législatures ce qui traduit la bonne santé de notre commune et surtout l'intérêt des électeurs de Genolier de participer à la vie publique et politique de notre village.

Les élus du Conseil communal auront de nombreux défis à relever ces prochaines années ayant comme thématiques: la mobilité, le développement durable, l'aménagement du territoire, le développement des infrastructures, etc... Bien sûr de nombreuses

contraintes se dressent sur la route, comme le rythme politique, la capacité financière, le cadre législatif, etc...éléments qui devront tous être pris en compte pour relever ces défis dans les meilleurs délais.

Pour prendre les bonnes décisions, les 45 élus, conformément au serment qu'ils ont prêté devant l'Autorité préfectorale, exerceront leur charge politique avec conscience, diligence et fidélité tout en ayant devant leurs yeux la justice et la vérité, ceci pour assurer le bien-être commun de tous les habitants..

### Vive Genolier

Au nom du Conseil communal de notre commune, je vous présente, chères concitoyennes et chers concitoyens de Genolier, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

*Denis Matthey,  
Président du Conseil communal*

## Paroisse Genolier – Givrins – Duillier – Trélex

Depuis le départ à la retraite de la pasteur Jane Haapiseva, deux nouveaux pasteurs remplaçants sont en fonction depuis l'été 2016 dans notre paroisse. Il s'agit de Sylviane van den Heuvel (079 633 72 00) et de Jean-Marie Christen (079 670 25 04).

Avec un Conseil de paroisse renouvelé, soit cinq membres, nous avons à cœur de poursuivre les activités pour tous les âges, mais aussi de créer de nouvelles formes de contact pour rejoindre la population de nos quatre villages. Une soupe sur le feu devant la cure le soir de Noël nous a permis par exemple de créer des contacts avec de nouvelles personnes.

Les trois paroisses de Saint-Cergue, Begnins et de Genolier

sont entrées dans une nouvelle phase de collaboration. Dès le mois de février 2017, les quatre ministres de nos trois paroisses animeront à tour de rôle les cultes dans les trois paroisses durant le week-end. En plus du dimanche matin, des cultes auront lieu le vendredi soir et le samedi soir. Vous trouverez ces nouveaux horaires dans le journal Réformés.

Chaque mercredi, nos deux pasteurs sont présents à la cure de Genolier de 10h00 à 16h00.

Venez donc y boire un café avec eux. De 12h00 à 12h15, ce même jour, office de prière à l'église de Genolier, un temps d'arrêt pour se retrouver dans la présence de Dieu.

*Doris Walgenwitz  
Présidente du Conseil de paroisse*

## L' AISGE

(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

Comme pour les autorités communales, l' AISGE a vu se renouveler un grand nombre de ses membres, tant au législatif qu'à l'exécutif. Et c'est dans le but de pérenniser le bon fonctionnement de l'Association que le Comité de Direction a proposé l'engagement d'un secrétaire général, décision acceptée par le Conseil Intercommunal.

L' AISGE regroupe 5 communes (St-Cergue, Arzier-Le Muids, Genolier, Givrins et Trélex) et compte plus de 1000 élèves (environ moitié au primaire et moitié au secondaire), elle s'occupe des transports, de l'encadrement des trajets, des restaurants scolaires et de leur surveillance, mais également de l'accueil de jour des enfants scolarisés ou non avec différentes structures de gardes. Elle emploie à ce jour 75 personnes (35 pour la partie liée à la scolarité et 40 pour celle de l'accueil de jour).

La LEO (loi sur l'école obligatoire) ainsi que la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) obligent les communes ou associations à répondre aux besoins de locaux scolaires et annexes ainsi qu'en matière d'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers). C'est pourquoi, un vaste projet de construction d'un collège et de locaux d'accueil à Le Muids est actuellement à l'étude

(crédit d'étude voté par le Conseil communal d'Arzier-Le Muids). Le complexe scolaire de Le Muids regroupera dans un premier temps les 5 à 8 P des villages du haut, puis dans un deuxième temps l'entier des 5 à 8 P que compte l'établissement primaire et secondaire de Genolier et environs, et ceci dans le but de «désengorger» les autres collèges pour la plupart déjà pleins actuellement. De plus, afin de regrouper sur un seul site l'entier des élèves qui fréquentent les écoles de St-Cergue et pour palier à la vétusté de ces dernières, la commune va prochainement construire une nouvelle école comprenant également une UAPE.

Tout comme elle est propriétaire des bâtiments scolaires de Genolier et du bâtiment de l'enfance de Trélex, l' AISGE se portera acquéreur des constructions en cours ou projetées par le biais de préavis au Conseil Intercommunal (préavis d'intention d'achat du bâtiment de St-Cergue déjà voté).

Ce développement ne serait pas possible sans l'appui de tout le personnel ni sans la bonne collaboration du CI et du Codir, au nom de ce dernier, je vous adresse mes remerciements.

*Florence Rattaz,  
Présidente du CODIR*

## MATULU

Vous aimez lire? Vos enfants apprennent à lire? Venez à la bibliothèque Matulu située dans le collège du Montant à Genolier! Elle offre un choix à emprunter de 3000 livres pour tous les



âges, et diverses animations en cours d'année.

La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-17h00) et les samedis matins (10h-12h) pendant les périodes scolaires. Un moment contes pour enfants est prévu plusieurs fois dans l'année. Le prochain aura lieu le 14 février à 15h45.

**Pour plus de renseignements:**  
Catherine Francescato  
022 366 48 71

## Groupe de parents AEMO

L'activité du groupe de parents AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) utilise 2 supports principaux:

- l'aïkido, un art martial d'auto protection
- la communication, soit les techniques de base pour mieux entrer en relation

Un groupe permet à des parents suivis dans le cadre de l'AEMO de prendre conscience et de travailler sa posture personnelle et sa posture de parent.

Les trois axes abordés sont:

- **la posture affirmée:** la façon de se tenir, de se déplacer, de communiquer donne le message de l'affirmation.

- **la détermination** est dans le prolongement de l'affirmation de soi, l'intensité de mon implication dans une situation.

- **la bienveillance** est la résultante de la sécurité acquise dans la confrontation sécurisée.

L'appui de la Commune de Genolier a permis à de nombreux parents de la région d'acquiescer ces outils. Dans un avenir proche, cette formation sera accessible à tout parent motivé par cette réflexion et à ce type d'engagement.

**Pour plus de renseignements:**  
Denis Lemieux 022 994 04 90  
denis.lemieux@jfnet.ch

## Le Cercle des Tillots

Que 2017 soit riche d'amour, de rire et de joie pour chacune et chacun d'entre vous.

- **Café-Contact:** Tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois dès 15h au Pavillon  
- **Autour d'une table:** Tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois au Pavillon  
*Partage d'un repas simple saupoudré d'une touche de convivialité et d'amitié*

- **Atelier informatique:** Local du Petit-Pont sur rendez-vous  
- **Jeux de société:** Tous les mardis dès 14h au Pavillon  
*Jeux de cartes, Triominos, Scrabble, Jeu du Tock...*

- Lotos
- Goûters à thème
- Des Savoureux Dimanches
- Spectacle et culture (billetterie)
- Conférences
- Excursions et visites en Suisse
- Participation active aux manifestations et célébrations communales

**Pour plus de renseignements:**  
Catherine Bernasconi Franchet, Présidente  
Ch. du Petit-Pont 2  
1272 Genolier  
079 914 45 38  
cath.bernasconi@gmail.com

## Club des 100

Année importante pour le Club des 100 en 2016 avec la diffusion de l'Euro sur Ecran géant à la salle communale.

L'Euro, comme le Mondial de foot font partie des animations villageoises qui créent des moments de rencontres entre sportifs ou non, autour de petits plats préparés par les sociétés locales, et en trinquant au succès de ses favoris.

Que de bons moments également en 2016 avec les finales de l'équipe fanion conclue par une brillante promotion!

Rappelons que chaque année, notre club soutient les footballeurs locaux, et plus particulièrement son mouvement juniors fort de plus de 400 membres. Si vous souhaitez passer de bons moments entre amis, intéressés par le football... ou pas, venez nous rejoindre en contactant les sous-signés g.girardet@selectavins.ch ou gearichard@gmail.com ou 079 551 18 90.

*Gérald Girardet et  
Georges Richard*

## La Boule Joyeuse

L'assemblée générale du 28 octobre dernier a désigné le nouveau président de la Boule Joyeuse: **Dominique Maietta** de Genolier. Nicole et Jacky Bolay, les anciens présidents tirent leur révérence. Ils sont les membres fondateurs de ce club qui a fêté ses 40 ans en 2015. Tous les pétanqueurs de la Boule Joyeuse les remercient sincèrement pour leurs longues années d'activité au sein de la société.



Un seul concours officiel sous le patronage de l'Association Vaudoise de Pétanque est au programme à Genolier, soit le 25 juin 2017. L'accent sera dorénavant porté sur l'organisation de plusieurs «tournois sur invitation». Plus de convivialité et plus d'ama-

teurisme correspondent finalement mieux à l'esprit du club. La Boule Joyeuse espère intéresser de nouveaux joueurs tous les vendredis dès 19h.

**Pour plus de renseignements:**  
Dominique Maietta  
076 432 85 92

## Groupe des Paysannes

**Sept bonnes raisons pour venir aux Paysannes vaudoises**

### 1. Vous aimez cuisiner?

Vous pourrez confectionner et déguster sur différents thèmes

### 2. Vous préférez le côté culturel?

Vous aurez la chance de découvrir des entreprises de notre région ou des musées dans notre canton

### 3. Le côté sportif vous convient mieux?

Marches dans le Jura, sorties

raquettes, balades nocturnes vous seront proposées

### 4. Le bricolage ou le yass vous passionne?

Une joyeuse équipe se retrouve tous les 15 jours.

### 5. Vous désirez vous intégrer au village et dans une société?

Sur la centaine de membres que compte notre groupe réunissant les villages de Genolier, Givrins, Trélex et Duillier vous devriez bien trouver à vous lier d'amitié avec quelques dames.

### 6. Vous avez une passion que vous désiriez transmettre?

Dans la mesure du possible nous l'inclurons dans notre programme de l'année.

### 7. Nous cherchons à compléter notre comité.

Le meilleur moyen pour connaître les rouages de ce groupe

Et deux mauvaises raisons pour ne pas nous rejoindre:

- Je travaille à l'extérieur la journée = vous trouverez dans

notre programme des activités en soirée ou le samedi.

- Je ne suis pas paysanne, pas Vaudoise ni même Suisse = si vous avez envie de défendre la cause paysanne, les produits du terroir, le sens de l'entraide et de la solidarité cela devrait suffire.

**Pour plus de renseignements:**  
Ch. Girardet 079 305 39 15  
chgirardet@bluewin.ch  
A. Baumgartner 022 366 37 93



Les champions !

## FC Genolier-Begnins

2016, année de l'Euro où tous les regards footeux étaient portés en direction de la France. Mais bien loin des performances des Shakiri, Xhaka et autres superstars du ballon rond, c'est bel et bien sur les terrains de Genolier que le foot fût le plus émotionnel et agréable à suivre!

Je fais bien évidemment ici allusion à la promotion de notre première équipe, qui défend maintenant haut la main ses intérêts en deuxième ligue inter, mais également aux performances sportives de nos équipes de seniors, avec une nouvelle Coupe vaudoise pour l'équipe du Grand Alain, du maintien et rajeunissement de notre deuxième équipe et des bons résultats à l'échelon de la formation.

2016 fût également l'année des nouveautés, avec un nouveau

président en la personne de William Rochat, qui a remplacé Rosario Gargenthini qui avait œuvré pendant cinq ans.

Comme vous le voyez, 2016 fût un nouveau grand cru pour le Club, et cela grâce aussi au soutien et à l'implication de toute la «Famille GB». A vous tous, un grand MERCI!

Notre fair-play, notre état d'esprit et notre accueil sont renommés et relevés dans toute la région c'est pourquoi le comité n'a pas souhaité changer sa philosophie et va travailler dans la continuité pour 2017. En vous souhaitant à tous un excellent début d'année, nous nous réjouissons déjà de partager de nouvelles émotions à vos côtés.

Cédric Girardet  
079 829 20 25

## Gym Hommes

**Vous voulez faire un effort pour garder la forme?  
Vous voulez passer de bons moments entre copains?**

Nous vous accueillons avec plaisir le mardi à 20h à la salle du collège de l'Oujon (début à 20h15) et le jeudi à 20h au même endroit pour le badminton.

Outre nos activités sportives du mardi (échauffement, endurance et stretching avec une monitrice, puis unihockey, volley, foot-tennis, etc...), nous organisons annuellement des sorties de loisirs, comme ski de fond ou raquettes,

karting ou rafting, marche en montagne et soirée de Noël. Notre société comporte également une section badminton qui joue les jeudis soirs

**Pour plus de renseignements:**  
Bernhard Maeder, président  
022 366 20 15  
Pascal Jaunin, secrétaire  
022 369 39 76  
Luc Badan, resp. badminton  
022 366 11 59

## Carnaval

**2017: un grand millésime pour le carnaval de Genolier!**

Un tout nouveau comité d'organisation s'est formé pour donner un nouveau souffle et réorganiser cette belle fête locale et régionale. Notre objectif est de faire de cette 24<sup>e</sup> édition un souvenir mémorable pour toutes les familles et tous les habitants de la région!

Venez donc nombreux participer et apprécier la nouvelle programmation de notre carnaval le samedi 4 mars 2017; et comme

le veut la bonne coutume carnavalesque chasser les mauvais esprits et l'hiver autour de vos déguisements et du fameux embrasement de notre bonhomme d'hiver.

Dès le 1<sup>er</sup> février le programme sera disponible sur notre site internet [www.carnavaldegenolier.ch](http://www.carnavaldegenolier.ch).

Pour tout renseignement et proposition d'aide, veuillez svp vous adresser à Julie Schefer, nouvelle présidente du comité d'organisation au 079 501 92 59 ou [julie.schefer@outlook.com](mailto:julie.schefer@outlook.com)

## Gym Dames

Fondée il y a près de quarante ans et forte d'une cinquantaine de membres, la Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique par un entraînement sportif varié, tantôt dynamique et cardio (circuit training, BodyTonic avec step, marche rapide à l'extérieur, préparation au ski, etc.), tantôt plus en douceur (cuisses-abdos-fessiers, Pilates, Fitballs etc.). Par ailleurs, différentes activités associatives ont lieu plusieurs fois par année (soupers, sorties, etc.). La Gym Dames est un bon moyen de se détendre et de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance excellente.

Les cours sont assurés par Carey Lehmann, monitrice de fitness, et Yvan Suter, personal trainer. Ils ont lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Soyez toutes les bienvenues pour un cours d'essai!

Everyone is welcome to try a lesson!

Alle sind willkommen für eine Probestunde!

**Pour plus de renseignements:**  
Carine Maeder  
022 366 20 15 ou  
[carine.maeder@gmail.com](mailto:carine.maeder@gmail.com)

## Gym Filles

Formée d'une vingtaine de membres, la Gym Filles permet aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers etc.). Elle comprend les filles de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année scolaire.

Les cours sont donnés par Marcela Guinassi, assistée de Verena Baumgartner, toutes deux monitrices de gym diplômées. Ils ont

lieu le mardi de 17h30 à 19h00 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Bienvenue à votre fille si elle souhaite se défouler, faire de nouvelles connaissances ou retrouver des camarades. Qu'elle n'hésite pas à venir tester une leçon, il reste encore quelques places!

**Pour plus de renseignements:**  
Marcela Guinassi  
078 723 99 09 ou  
[marce\\_gui@yahoo.com](mailto:marce_gui@yahoo.com)



Le TRAC (Théâtre – Revue – Animation – Chant), a eu une année 2016 bien remplie avec l'organisation de sa revue à l'automne pour fêter ses 20 ans d'activité. Cette manifestation a connu un excellent succès avec plus de 1000 spectateurs.

2017 sera l'occasion de mettre en route un nouveau spectacle.

Les dates ne sont pas encore définies, car nous avons besoin de souffler un petit peu. En effet, l'organisation d'une manifestation de ce genre demande beaucoup d'énergie. Sitôt les dates fixées, nous vous les communiquerons.

Le TRAC est particulièrement heureux d'avoir pu intégrer avec

succès plusieurs jeunes, et réussi à former un nouvel orchestre avec trois excellents musiciens de la région. Toutes les personnes intéressées de rejoindre la troupe sont les bienvenues. En nous réjouissant de vous rencontrer lors de notre prochain spectacle, nous vous souhaitons une excellente année 2017.

#### Pour plus de renseignements:

Jacky Foureau, président,  
079 359 41 28  
Rose-Marie Chessex,  
vice-présidente, 079 212 00 74  
Jean-François Sublet,  
caissier, 079 704 96 22

## Avec les pompiers

### Rétrospective 2016

Le site de Genolier est intervenu en 2016 à 13 reprises.

Répartition des alarmes: 2 feux, 5 alarmes automatiques, 2 sauvetages de personnes, 3 inondations, 1 sauvetage d'animal.

Lieux des interventions: 7 à Genolier, 4 à Givrins et 2 à Trélex.

### Caserne de Genolier

C'est avec une immense joie, une grande fierté et non sans une petite pointe d'émotion, que le SDIS Nyon-Dôle, site de Genolier, a inauguré sa nouvelle caserne le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016. Soit une année après l'ouverture du chantier, en présence de nombreux invités issus du monde des sapeurs-pompiers ainsi que du milieu politique.

Il aura fallu de nombreuses années de discussions pour que ce projet se réalise, discussions portant autant sur le financement que sur son implantation. Aujourd'hui, elle est là et bien là. Et comme dit le proverbe la patience est la mère des vertus. Le SDIS Nyon-Dôle, particulièrement le site de Genolier, possède désormais un outil de travail fonctionnel, performant, répondant aux besoins de notre organe d'interventions et des missions attribuées.

La quarantaine de sapeurs et les cinq nouvelles recrues jouissent de locaux qui répondent aux normes d'aujourd'hui, avec des vestiaires et sanitaires pour les femmes et les hommes qui interviennent sur notre site. Des bureaux, une salle de théorie et une cafétéria, ainsi qu'un poste de commandement qui sont des garants autant pour la formation que pour l'opérationnel. De plus, la caserne accueille aujourd'hui le nouveau véhicule de transport et matériel attribué par l'ECA, le Zorba 371.

Le financement de cette nouvelle caserne a été assuré par la commune de Genolier et l'Etablissement Cantonal d'assurance. Le loyer est quant à lui pris en charge par les dix-huit communes membres de l'Association Intercommunale. Ce magnifique projet a pu voir le jour grâce aux soutiens de la commune de Genolier, de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, de l'Etat-Major du site de Genolier et de l'Etat-Major Régional. Un grand merci à tous. Meilleurs vœux pour 2017.

*Capitaine Cédric Neuffer  
Chef de site Genolier  
SDIS Nyon-Dôle*

## La Grande Brocante

– C'est la magie de voir un village se réveiller à six heures du matin, bourdonner toute la journée et se calmer à six heures du soir.

– C'est une manifestation qui envahit et bloque le village le temps d'un dimanche.

– C'est de voir le village occupé par une centaine de brocanteurs professionnels et de «vide-greniers».

– C'est recevoir tellement de visiteurs que l'on ne peut les compter, déambulant librement dans le centre du village.

– C'est de voir l'étal de la boulangerie à l'heure du café.

– C'est de voir les terrasses du restaurant et du boucher noires de monde dès l'heure de l'apéro.

– C'est la chance de trouver des bénévoles qui acceptent de consacrer une partie de leur dimanche à la chose publique.

– C'est la compréhension des riverains qui tolèrent les nuisances de la manifestation un jour de congé.

– C'est d'écouter des intermèdes musicaux interprétés par des artistes villageois.

– C'est d'avoir des Autorités participatives, des pompiers, des employés communaux prêts à collaborer.

– C'est le bonheur du comité d'organisation de pouvoir distribuer l'intégralité du bénéfice de cette manifestation à des œuvres caritatives régionales.

Le bénéfice 2015 a été réparti entre l'association «Seven» organisatrice d'un tournoi de foot pour personnes en handicap mental, de «l'Association du Syndrome de Williams» qui entoure les familles et les enfants atteints de cette maladie génétique rare, et des «Cartons du Cœur» aidant les personnes de notre région en dessous du minimum vital.

Venez collaborer à cette grande manifestation locale, rejoignez-nous en vous adressant à: [brocante.genolier@gmail.com](mailto:brocante.genolier@gmail.com) ou au 079 448 67 69

La sixième «Grande Brocante de Genolier» se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017.

*Claude Burki  
Président*